



## Conseil économique et social

Distr. générale  
15 mai 2014  
Français  
Original : espagnol

---

### Session de 2014

Point 10 d) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : programme à long terme d'aide à Haïti**

### **Lettre datée du 31 mars 2014, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en votre qualité de Président du Conseil économique et social et, en raison de l'engagement historique de mon pays en faveur d'Haïti, de vous faire part du souhait de l'Uruguay de devenir membre du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti.

L'Uruguay coordonne le Groupe des amis d'Haïti à New York et fournit des contingents à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, outre les liens très étroits qu'il entretient avec le peuple haïtien et que le Gouvernement uruguayen entend renforcer encore davantage en participant au Groupe consultatif ad hoc sur Haïti.

La stratégie de développement, le redressement socioéconomique, la reconstruction et la stabilité de ce pays, auxquels le Groupe consultatif apporte sa contribution, constituent pour mon pays des aspects essentiels qui font du Groupe un acteur fondamental.

C'est pourquoi le Gouvernement uruguayen souscrit aux objectifs et à l'engagement qui caractérisent le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre aux membres du Conseil économique et social.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Gonzalo **Koncke**

---

\* E/2014/1/Rev.1, annexe II.

